



**Retraites : la réforme par points c'est NON !**

**300 euros de moins par mois c'est NON !**

**La Grève le 24 septembre c'est OUI**

Détricoter notre système de solidarité est le sport favori du cercle très fermé des possédants du capital dès sa création à la sortie de la guerre. Empêtré dans la collaboration, le patronat devait faire face alors à des organisations progressistes et à des mobilisations de masse des salariés qui ont imposé par le travail d'un ministre ouvrier (Croizat), « la Sécurité Sociale ». L'argent né de notre travail, utilisé pour nous aider à affronter les différentes étapes de notre vie au travail et familiale, est aujourd'hui de plus en plus détourné au profit des dividendes. Plus nous lâcherons sur nos acquis, plus les dividendes versés gonfleront les poches de ceux qui ne savent déjà plus quoi faire de leurs richesses.

La réforme des retraites portée par le gouvernement et voulue par le Medef est une nouvelle étape de ce qui n'a que trop duré. La seule équité possible est que les richesses créées par notre travail reviennent aux travailleurs par le bais des salaires et d'une sécurité sociale alimentée par nos cotisations.

**Il n'y a pas de problème de retraites mais il y a un problème de répartition des richesses**

**Retraite à 60 ans pour tout-te-s à taux plein**  
**Augmentation des retraites de 300 euros**  
**Fin de la décote**  
**Départ anticipé pour pénibilité**  
**Hausse des salaires/fin des inégalité femme/homme**  
**Prise en compte des années d'études**  
**Pas de pension inférieure au SMIC (1800 euros)**  
**Maintien des régimes spéciaux**

**MACRON PRÉPARE UNE RÉFORME DES RETRAITES**



Si les besoins de sécurité sociale en général ont augmenté c'est aussi et surtout parce que la population française augmente. Mais si le nombre de cotisants augmentent, les rentrées doivent être supérieures. Or depuis les années 80 et le virage néolibéral, c'est la désindustrialisation de la France et les politiques de l'emploi qui sont néfastes au nombre de cotisants. L'écrasement des grilles salariales, les inégalités salariales femme/homme, les nombreuses mesures d'exonération des cotisations ajoutées à la fraude patronale qui se chiffre tous les ans en milliards d'euros privent nos caisses de sécu de ressources financières. Le partage capital/travail n'a jamais été aussi favorable au capital. Deux chiffres pour illustrer : en 1980 un salarié travaillait 12 jours par an pour rémunérer les actionnaires en 2018 il travaille 45 jours.

**Chez Otis, avec la pénibilité de nos métiers, allons nous venir travailler jusqu'à 64 ans et plus en déambulateur ou l'entreprise va-t-elle nous licencier avant pour inaptitude au poste avec une pension de misère ?**